



EUROPE

**Concevoir des villes plus sûres et plus saines :
le défi de l'urbanisme respectueux de la santé**

***Déclaration des maires et des dirigeants politiques
du réseau Villes-santé de l'OMS***

et

des réseaux nationaux des Villes-santé en Europe

23 septembre 2005, Bursa (Turquie)



Soucieux de promouvoir la santé et le développement durable en améliorant les conditions et la qualité de vie de tous nos concitoyens, nous, maires et dirigeants politiques des Villes-santé de l'OMS en Europe, déclarons que :

Nous sommes de plus en plus conscients du fait que les mesures que nous prenons peuvent avoir un effet positif ou négatif sur la santé physique et mentale de nos concitoyens, sur leur bien-être, ainsi que sur le capital social et sur le dynamisme de nos sociétés.

Nous sommes disposés à articuler tout plan d'aménagement urbain autour des considérations sanitaires, ainsi qu'à susciter l'engagement politique et à trouver les ressources nécessaires à la concrétisation de cet objectif.

Nous prenons acte des bases factuelles scientifiques attestant qu'une bonne planification spatiale en ville peut avoir des répercussions sur la santé de la population, grâce à la conception d'environnements tenant compte des principaux « déterminants de la santé ». Cette planification garantit les points suivants :

- possibilité de mener un style de vie actif, sain (notamment exercice régulier) ;
- accès à des logements de haute qualité à un prix abordable ;
- promotion de la cohésion sociale et des réseaux de soutien au sein de la société ;
- accès à diverses possibilités d'emploi ;
- accès à des infrastructures de haute qualité (pour l'enseignement, la culture, les loisirs, la vente au détail, la santé et les espaces verts) ;
- possibilité de production locale d'aliments et d'établissement de points de vente d'aliments sains ;
- systèmes de transport accessibles, écologiques et sûrs ;
- environnement attrayant avec des niveaux de bruit acceptables et une bonne qualité de l'air ;
- bonne qualité de l'eau, bonne hygiène et bonne évacuation des déchets ;
- réduction des émissions qui menacent la stabilité du climat ;
- plans d'urgence et sécurité des habitants ;
- équité et lutte contre la pauvreté.

Nous savons également que le succès nécessitera une collaboration étroite entre les services de la santé et de l'urbanisme, des partenariats solides avec le secteur public, le secteur privé et celui du volontariat, des processus de participation actifs et démocratiques pour les citoyens et un ferme soutien politique au plus haut échelon de l'administration communale.

Conscients de notre rôle capital de promoteurs et de guides pour la gestion de ces déterminants qui influencent la santé de nos concitoyens, **nous nous engageons donc** en faveur des objectifs et actions prioritaires suivants :

1. au niveau local, sensibiliser au concept de l'aménagement urbain respectueux de la santé et à tout ce qu'il implique, ce concept étant la clé d'un changement des pratiques, et s'assurer qu'il soit perçu de la même manière par tous ;
2. acquérir une expérience pratique, à l'échelle locale, de l'application des principes de l'urbanisme respectueux de la santé et des mesures prises dans les cinq domaines prioritaires suivants :
 - transport et mobilité ;
 - vieillissement en bonne santé et accessibilité ;
 - aménagement urbain et activité physique ;
 - planification des quartiers ;
 - plans stratégiques et plans d'urbanisme à long terme ;
3. faire avancer le concept d'urbanisme respectueux de la santé grâce à des solutions institutionnelles et techniques appropriées et réalisables.

Nous exhortons nos collègues maires des réseaux plus vastes des Villes-santé, dans toute l'Europe et au-delà, à suivre notre exemple et à relever le défi d'une planification urbaine respectueuse de la santé, à promouvoir la solidarité et la coopération, et à diffuser les connaissances et expériences.